

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art 17 LTr)

- 13-000284 / 64504481
Atar Roto Presse SA, 1217 Meyrin
Impression offset (5 groupes, 5 couleurs)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
4 H
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 13-000922 / 54588360
Bien-Air Dental SA, 2350 Saignelégier
Département d'usinage CNC
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.05.2013–30.04.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-000473 / 51994406
SCHOTT Suisse SA, 1400 Yverdon-les-Bains
Département Saphir
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
8 H, 2 F
01.02.2013–31.07.2013 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 13-000283 / 64504481
Atar Roto Presse SA, 1217 Meyrin
Préresse, tirage rotative, relier et expédition des quotidiens
(par exemple, «Le Courrier»)
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
7 H
01.02.2013–31.01.2016 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 13-000375 / 68969242
Goldman Sachs Bank AG, 8002 Zürich
Information und Technologie: Störungsbehebung an IT-Systemen
Horaire indispensable pour des raisons techniques
11 H, 1 F
01.03.2013–29.02.2016 (Renouvellement avec modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

28 mai 2013

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail